

Article / Article

Réduction des constructions du complément infinitif des verbes marquant le déroulement de l'action, des verbes exprimant le refus et des verbes de parole

Reduction of constructions of the infinitive complement of verbs marking the course of the action, verbs expressing refusal and saying verbs

Samah Habachi 

Université de Carthage, Tunis, Tunisie.
Institut Supérieur des Langues de Tunis, Tunis, Tunisie.
habechisameh@gmail.com
<http://orcid.org/0000-0003-2782-1565>

Résumé

La plupart des variations de constructions qui touchent l'emploi d'un grand nombre de verbes au XVII^e siècle (par exemple, *essayer à Inf/essayer de Inf*) évoluent vers la fixation dans un seul schéma de complément. Cette étude diachronique examine notamment la régression des variations des verbes marquant le déroulement de l'action, des verbes exprimant le refus et des verbes de parole. Il s'agit de voir à quel point les verbes ont tendance à se stabiliser dans la même construction des verbes de sens proche. Par ailleurs, il est question de rechercher les facteurs historiques et syntaxiques qui favorisent la réduction du nombre des schémas.

Mots-clés: Français classique • Variation • Evolution • Sens proche • Classe sémantique

Abstract

Most of the variations of constructions which affect the use of a large number of verbs in the 17th century (such as *essayer à Inf/essayer de Inf*) evolve towards fixation in a single complement structure. This diachronic study examines in

* Reçu: 10/08/2021 | Approuvé: 21/03/2022

LINHA D'ÁGUA

Le contenu de la revue *Linha D'Água* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons CC BY-NC 4.0.

particular the regression of variations in verbs marking the course of the action, verbs expressing refusal and saying verbs. We investigate to what extent verbs tend to stabilize in the same construction of verbs of similar meaning. In addition, we analyze the historical and syntactic factors which favor the reduction of the number of schemas.

Keywords: Classical French • Variation • Evolution • Meaning similarity • Semantic class

Introduction

Les constructions du complément d'objet du XVIIe siècle ont évolué vers une normalisation notable à travers la fixation de plusieurs verbes dans un seul schéma ; comme par exemple, la concurrence *apprendre à Inf/de Inf* qui s'est réduite dans le schéma *à Inf*. En se plaçant après le verbe conjugué, le complément infinitif se présente comme forme nominale du verbe exprimant l'idée de l'action, sans indication de personne ni de nombre.¹ La prise en compte de cette relation syntaxique ne suffit pas à éclairer le fonctionnement de la construction de la complémentation infinitive. Celle-ci pose encore de nombreuses difficultés pour les apprenants du français, dans la mesure où la sélection de la préposition *à* ou *de* semble souvent arbitraire et dépourvue en surface de toute motivation sémantique ou syntaxique. Ce qui constitue une source d'obstacle freinant considérablement la maîtrise du français, langue seconde ou étrangère.

La variation et le changement dans la construction de l'objet du même verbe est une question qui a été bien illustrée depuis le XVIIe siècle et étudiée suivant deux perspectives distinctes :

D'une part, il est des grammairiens qui se sont employés à sélectionner les différents usages rencontrés et se sont arrêtés sur le plus petit détail pour approuver ou refuser. Pour le français classique, nous pouvons citer les figures les plus notoires de cette tendance comme Vaugelas et ses successeurs (Maupas 1607, Bouhours 1675, Corneille 1687, entre autres). Pour le français contemporain, Grevisse (1936) est le successeur de cette tendance. Le titre de sa grammaire du français *Le Bon usage* est significatif et retrace nettement l'objectif de son travail. Cet intérêt a extrêmement concouru à mettre en vigueur une sorte de loi avec, dans des cas, une certaine liberté cédée au locuteur.

D'autre part, depuis le début du XVIIe siècle, apparaissent des lexicographes et des grammairiens qui se consacrent à prescrire et décrire tout ce qui est attesté. Les dictionnaires les plus notables de la langue classique sont ceux de Richelet (1680), de Furetière (1690) et de l'Académie française (1694).

¹ Cf Arrivé, Gadet et Galmiche (1986, p. 334).

Nous nous proposons d'étudier la question selon le rapport qu'entretient le verbe avec son complément (notamment le rôle de l'objet dans la construction du sens du verbe) et de chercher à comprendre les facteurs syntaxiques et sémantiques qui sont à l'origine de la variation du XVIIe siècle et de sa réduction en français contemporain.

Il convient ainsi de déterminer le corpus que nous allons utiliser pour analyser l'emploi des constructions examinées. Nous allons nous référer essentiellement à la base Frantext car les textes qu'elle fournit ne se limitent pas à illustrer le canon littéraire, mais s'étendent également à « représenter l'usage du français écrit dans sa diversité »².

Dans l'étude de la variation de chaque verbe du corpus, nous allons d'abord essayer de voir, à travers le recours aux dictionnaires qui ont marqué le XVIIe siècle (Richelieu 1680, Furetière 1690, Académie française 1694) ainsi qu'au *Dictionnaire de la langue française* de Littré (1872-77) qui illustre les emplois et les constructions des mots à partir des textes littéraires des XVIIe et XVIIIe siècles, si les schémas concurrents sont considérés comme des variantes optionnelles, largement équivalentes au XVIIe siècle, ou s'ils présentent une distinction sémantique perceptible. Il s'agit de montrer comment ils peuvent construire une interprétation différentielle du procès verbal.

En outre, nous nous emploierons à dégager la différence découlant des variations à partir des travaux des *remarqueurs*³ du XVIIe siècle. Ceux-ci ont posé des règles permettant d'établir une distinction sémantique et une régularité dans l'emploi des constructions à travers le refus, l'acceptation ou encore la recommandation d'une construction aux dépens d'une autre. Ce qui a donné lieu à des consignes souvent contradictoires.

Ensuite, nous allons nous référer aux exemples littéraires du XVIIe siècle pour voir si les distinctions établies par les remarqueurs et les lexicographes sont prouvées ou démenties par l'usage des écrivains.

Nous allons enfin identifier les schémas de complément dans lesquels se fixent les verbes en français contemporain. Nous tenterons de voir à quel point la réduction de la variation

² Disponible à <https://www.frantext.fr/repository/frantext/search/concordance?mode=simple>, consulté le 20 juin 2021.

³ Le terme de « remarqueur » s'utilise pour désigner les grammairiens des XVIe et XVIIe siècles qui se sont chargés de codifier et de parfaire la langue française. Plusieurs ouvrages sont publiés par les remarqueurs dans le but de concourir à décider du « Bon usage » ; nous citons à titre d'exemple, *Grammaire et syntaxe française* (1607) de Charles Maupas, *Grammaire française rapportée au langage du temps* (1633) d'Antoine Oudin, *Remarques sur la langue française : utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire* (1647) de Claude Favre de Vaugelas, *Essay d'une parfaite Grammaire de la langue françoise Ou le Lecteur trouvera, en bel ordre, tout ce qui est de plus nécessaire, de plus curieux, et de plus elegant, en la Pureté, en l'Orthographe, et en la Prononciation de cette Langue* (1659) de Laurent Chiflet, *Doutes sur la langue française, proposés à Messieurs de l'Académie française par un gentilhomme de province* (1647) et *Remarques nouvelles sur la langue française* (1675) de Dominique Bouhours. Il est de nombreux linguistes qui se sont consacrés à décrire et examiner les travaux des remarqueurs ; parmi lesquels, nous évoquons Caron, *Les Remarqueurs sur la langue française du XVI^e siècle à nos jours* (2004) ; Ayres-Bennett, *Reading the 'remarqueurs': Changing perceptions of 'classic' texts* (2006) ; Seijido, *Étude critique d'un remarqueur de la fin du XVII^e siècle : Nicolas Andry de Boisregard* (2001) ; Tourrette, « Moralistes et remarqueurs » (2015), etc.

des schémas du complément du même verbe se réalise à travers la fixation dans le schéma des verbes de sens voisin. Pour ce faire, nous allons relever les verbes qui connaissent une coexistence de constructions au XVIIe siècle et nous allons les rassembler dans des classes sémantiques afin de les unir en groupes significatifs dont on tentera de cerner les caractéristiques ; et de rechercher une explication à leur fixation dans un seul schéma de complément. Nous aurons à examiner les concurrences entre les constructions de complément des verbes marquant le déroulement de l'action, des verbes exprimant le refus et des verbes de parole.

1 Verbes exprimant le déroulement d'un procès

Le déroulement de l'action s'exprime par les verbes ou les semi-auxiliaires qui introduisent un infinitif en marquant une valeur temporelle ou une valeur aspectuelle.

La valeur temporelle situe l'action de l'infinitif dans la chronologie, par rapport au moment de l'énonciation. Elle peut indiquer soit l'imminence de l'action, par exemple : *s'apprêter à Inf, s'aventurer à Inf, se préparer à Inf, se presser de Inf, etc.* ; soit le passé récent, comme par exemple : *venir de Inf*.

Quant à la valeur aspectuelle, elle envisage l'action de l'infinitif dans son déroulement. Elle peut alors marquer l'aspect inchoatif⁴ (le début de l'action), comme : *commencer à Inf, se mettre à Inf, etc.* ; ou l'aspect duratif⁵ (la durée de l'action), comme : *continuer à Inf, persister à Inf, s'entêter à Inf, etc.* ; ou encore l'aspect terminatif⁶ (la fin de l'action), comme : *cesser de Inf, finir de Inf, terminer de Inf, etc.*

Nous avons repéré trois verbes exprimant le déroulement d'un procès qui acceptent au XVIIe siècle deux schémas :

Un verbe marquant le futur proche : *hésiter à Inf / de Inf*.

Un verbe semi-auxiliaire marquant l'aspect inchoatif : *commencer à Inf / de Inf*.

Un verbe semi-auxiliaire marquant l'aspect duratif : *continuer à Inf / de Inf*.

Le verbe *hésiter* présente en français classique une concurrence entre les deux schémas d'infinitif complément d'objet indirect *à Inf / de Inf*, avec un emploi plus saillant de la variante *à Inf*. Celle-ci est citée dans le dictionnaire de Richelet (1680) comme seule construction d'infinitif complément du verbe *hésiter* : « Hésiter à prendre parti ». ⁷ D'après Littré (1877) : « Avec un infinitif, on dit habituellement au XVIIe siècle *hésiter à* ; mais *hésiter de* est correct aussi ». ⁸

⁴ Cf Riegel, Pellat et Rioul (1994, p. 225).

⁵ Cf Riegel, Pellat et Rioul (1994, p. 225).

⁶ Cf Riegel, Pellat et Rioul (1994, p. 225).

⁷ Cf Richelet (1680, p. 400).

⁸ Cf Littré (1877, p. 2015).

Dans les textes du XVII^e siècle, le schéma *de Inf* (ex. 1 et 3) se rencontre beaucoup moins fréquemment que le schéma *à Inf* (ex. 2).

- (1) « Hésiter d'obéir, tarder à obéir, remettre à obéir, c'est faire l'oeuvre de Dieu avec négligence. » (Bourdaloue, *obéissance religieuse*, Ch. 13, P. 1)-1666
- (2) « Lycas hésite à se battre. » (Molière, *Pastorale comique*, I, 7)-1666
- (3) « Ils n'hésitent pas de critiquer des choses qui sont parfaites. » (La Bruyère, *Les Caractères*, Ch. XI)-1687

Le schéma *de Inf* finit par être abandonné en français contemporain pour céder la place au schéma *à Inf* (ex. 4 et 5) :

- (4) « Vous avez beaucoup hésité à raconter vos souvenirs : “ Mes souvenirs ne m'appartiennent pas ”, disiez-vous. » (Signoret, *La Nostalgie n'est plus ce qu'elle était*, 1, p. 13)-1976
- (5) « Il a toujours prétendu que s'il avait vu *Manèges* avant de me rencontrer, il aurait beaucoup hésité à tomber amoureux de cette « salope ». » (*op. cit.*, 5, p. 104)-1976

Cette stabilisation suit la construction d'autres verbes marquant l'imminence de l'action, comme :

S'apprêter à
S'aventurer à
Répugner à
Se disposer à
Se préparer à
Tarder à

Le sens de ces verbes correspond au sens de la préposition *à* qui marque la prospection.⁹ Dans le même groupe, nous identifions cependant :

Se dépêcher de *Inf*
Se hâter de *Inf*
Se presser de *Inf*

Les irrégularités que présente la construction de la complémentation de ces verbes sont justifiables. En effet, ils s'emploient dans le schéma de complément *de Inf* parce que le procès exprimé par l'infinitif est considéré en quelque sorte à partir de son terme ; « comme s'il était en voie d'achèvement, on envisage nettement le procès comme terminé » :¹⁰

Dépêchez-vous de sortir de la maison.
Presse-toi de les aider.

⁹ Cf Guillaume (1970, p. 45).

¹⁰ Cf Réquédât (1981, p. 31-32).

En ce qui concerne les semi-auxiliaires *commencer* et *continuer*, ils se rencontrent dans les textes du XVIIIe siècle dans les deux schémas *à Inf* et *de Inf*. Les constructions *commencer à Inf* / *de Inf* sont mentionnées dans le dictionnaire de l'Académie française de 1694 comme ayant des emplois usuels à partir desquels découle une nuance sémantique :

Commencer à désigne une action qui aura du progrès, de l'accroissement. Cet enfant commence à parler, à lire, à écrire. Ses nuits sont plus calmes, il commence à dormir un peu. Je commence à comprendre. Son orgueil commence à déplaire. La dispute commençait à s'échauffer. Commencer de désigne une action qui aura de la durée. Lorsqu'il commença de parler, chacun se tut pour l'écouter. Je commençais à peine de dormir, quand ce bruit me réveilla. On dit quelquefois Commencer à. Commençons à dîner. Ils commencèrent à jouer, etc. (ACADEMIE FRANCAISE, 1694, p. 213.)

Nous observons à partir de cette citation qu'en employant l'adverbe *quelquefois*, l'Académie française reconnaît que la distinction n'est pas entièrement pertinente. En outre, nous remarquons qu'il est d'autres grammairiens qui ont adopté une distinction différente contredisant totalement cette interprétation, ce qui remet en question l'existence d'une différenciation sémantique : « *Cet enfant commence à marcher* signifie que l'enfant prend l'habitude de faire des pas. *Cet enfant commence de marcher* signifie que l'enfant, qui était immobile, se met à faire des pas. ».¹¹

Pour les deux constructions du semi-auxiliaire *continuer*, Laveaux (1648) propose une distinction basée sur la conception abstraite de *à* et *de* : « *à* indique une intention dirigée vers un but, et *de* s'utilise quand rien n'indique un but, une intention ». ¹² Selon Littré (1872), cette analyse « n'est pas fondée sur les exemples des auteurs qui usent, ou indifféremment ou suivant l'oreille, des deux prépositions ». ¹³

L'Académie française (1694) établit une différenciation de sens dictée par la valeur sémantique de la préposition *à*, qui exprime primitivement un mouvement allant de l'avant :

On doit se servir de continuer à quand il s'agit d'une action commencée et que l'on continue, et de continuer de quand il s'agit d'une action qu'on a l'habitude de faire. Cet homme, tenant son verre, continue à boire ; c'est-à-dire il achève ce qu'il avait commencé ; mais Cet homme est un ivrogne, et, malgré ses promesses, il continue de boire, c'est-à-dire il persiste dans ses habitudes d'ivrognerie. (ACADEMIE FRANCAISE, 1694, p. 241.)

Il est évident que les différentes distinctions formulées par les grammairiens sont très minimes et ne peuvent pas être prises en compte dans l'usage de la langue. Fournier (1998), qui se prononce sur ce point, affirme que ces oppositions sémantiques « ne sont pas toujours nettement perceptibles ». ¹⁴ Ainsi les schémas *à Inf* et *de Inf* ne présentent aucune nuance de sens : les constructions *commencer à Inf* (ex. 6 et 7) / *commencer de Inf* (ex. 8 et 9) et les constructions *continuer à Inf* (ex. 10 et 11) / *continuer de Inf* (ex. 12 et 13) expriment

¹¹ Cf Littré (1877, p. 682).

¹² Cf Marty, 1648 apud Littré (1877, p. 770).

¹³ Cf Littré (1877, p. 770).

¹⁴ Cf Fournier (1998, p. 74).

respectivement l'acte d'accomplir la première phase d'une opération et l'acte d'assurer la suite d'une opération.

- (6) « C'est ici qu'il faut commencer à contempler Jésus-Christ dans sa Passion douloureuse, et à voir couler ce sang précieux de la nouvelle alliance, par lequel nous avons été rattachés. » (Bossuet, *Sermon sur la Passion*, p. 252)-1662
- (7) « Quand Mme de Clèves voulut commencer à se souvenir de la lettre et à l'écrire, ce prince, au lieu de lui aider sérieusement, ne faisait que l'interrompre et lui dire des choses plaisantes. » (La Fayette, *La Princesse de Clèves*, T. 3, p. 410)-1678
- (8) « J'ay cru que j'étois fous, je commence de vivre. » (Du Lorens, *Satires de Dulorens*, 16, p. 137)-1646
- (9) « Et déjà mon rival commence de paroître. » (Molière, *Dom Garcie de Navarre*, V, 3)-1661
- (10) « Qu'importe que César continue à nous croire, Pourvu que nos conseils ne tendent qu'à sa gloire. » (Racine, *Britannicus*, I, 2)-1697
- (11) « Stéphanie s'en va, et Marcelle continue à parler à Valens. » (Corneille, *Théodore*, I, 4)-1682
- (12) « Mais les choses n'en sont plus en ces termes-là, je suis libre de toutes façons ; soyez-le de même, si vous voulez que je continue de recevoir vos visites. » (Scudéry, *Mathilde*, p. 188)-1667
- (13) « Dom Juan continue de le repousser. » (Molière, *Dom Juan*, II, 3)-1673

Cette coexistence est examinée par plusieurs remarqueurs :

Bouhours (1675) recommande d'employer librement les deux constructions *commencer à Inf/ de Inf* : « J'avoue que j'ai cru longtemps que c'était une faute de dire, *il commence de se bien porter*. Mais j'avoue aussi que j'ai changé de sentiment, en lisant plusieurs bons livres de notre langue, où j'ai trouvé *commencer de* ». ¹⁵ Ici l'avis exprimé ne consiste pas à contredire l'usage des écrivains, mais plutôt à le suivre. Corneille (1687) approuve aussi la coexistence de ces deux constructions, mais il recommande l'emploi du schéma *de Inf* dans le cas où la juxtaposition de deux *a* engendre une cacophonie : « Il ne faut donc point faire de scrupule de se servir de l'un et de l'autre (*commencer à / de*), particulièrement afin d'éviter la cacophonie des deux *a* qui se rencontrent dans, *Il commença à parler fièrement*. Surtout, je ne voudrais jamais dire, *Il commença à avouer* ». ¹⁶

Bouhours (1687) présente la même prescription dans son commentaire sur l'emploi du semi-auxiliaire *continuer* en citant les énoncés suivants : « *Apollon sourit de la vision de ce poète, qui voulait continuer à lui débiter ses extravagances. Quand il vit que personne ne paraissait, il continua de faire la guerre. / Orphée le pria de continuer à lui apprendre ce qu'il en savait* ». ¹⁷

¹⁵ Cf Bouhours (1675, p. 370-371).

¹⁶ Cf Corneille (1687, p. 734).

¹⁷ Cf Bouhours (1687, p. 37).

Cette règle régie par des exigences phoniques subtiles ne s'est pas intégrée dans l'usage du français contemporain qui évolue vers l'abandon du schéma *de Inf*. Celui-ci a tendance à s'employer avec le semi-auxiliaire *commencer* « beaucoup plus dans le langage soigné que dans le langage usuel ou familier. *Commencer à Inf* est 4 à 5 fois plus fréquent que *commencer de Inf* »¹⁸. Et pour le semi-auxiliaire *continuer*, la variation présente un emploi un peu plus récurrent du schéma *à Inf* par rapport au schéma *de Inf*, environ 60 % contre 40 %.¹⁹ Ainsi on s'aperçoit que dans les textes littéraires, les écrivains recourent plus fréquemment à la construction *à Infinitif* : *commencer à Infinitif* (14), *commencer de Infinitif* (15), *continuer à Infinitif* (16) et *continuer de Infinitif* (17).

- (14) « En fait, j'aurais pu aussi bien commencer à vous raconter mon histoire en vous disant : « Je suis née, ou plutôt, ce que je suis aujourd'hui ». » (Signoret, *La nostalgie n'est plus ce qu'elle était.*, 3, p. 57) - 1976
- (15) « C'est lorsque nous fûmes sur la plage que j'ai commencé de penser à elle. » (Déon, *Le Rendez-vous de Patmos*, p. 184) - 1965
- (16) « Faut croire que même dans les moments les plus ardues, ceux qui emplissent la tête et ne laissent plus une seule case de libre, il y a quand même une partie du cerveau qui continue à réfléchir, analyser, soupeser, calculer. » (Pouy, *La Clef des mensonges*, p. 39) – 1988
- (17) « C'était un peu comme si elle eût continué de vivre à cette époque-là. » (Clavel, *Cœur égaré*, II, 23, p. 108) – 1964

La tendance de ces deux semi-auxiliaires à se fixer dans le schéma *à Inf* se conforme à la construction des semi-auxiliaires situant l'action dans le même stade du déroulement du procès :

→ *Commencer*

La construction *commencer à* suit la construction des semi-auxiliaires marquant l'aspect inchoatif : *s'arrêter à Inf*, *s'attarder à Inf*, *se (re) mettre à Inf*, *se (re) prendre à Inf* et *venir à Inf*.

L'opposition de sens qui découle des deux constructions *venir à Inf* / *venir de Inf* souligne davantage l'existence d'une motivation sémantique dans l'emploi des prépositions *à* et *de* avec les verbes exprimant le déroulement de l'action:

Venir à Inf indique que le procès de l'infinitif commence : *La pluie vient à tomber.*

Venir de Inf indique que le procès de l'infinitif s'est achevé très récemment : *Il vient d'arriver.*

Par ailleurs, nous remarquons que les semi-auxiliaires exprimant le passé récent se trouvent construits avec *de* : *achever de Inf*, *(s') arrêter de Inf*, *cesser de Inf*, *finir de Inf* et *terminer de Inf*.

¹⁸ Cf Trésor de la Langue Française Informatisé (1971-1994).

¹⁹ Cf Trésor de la Langue Française Informatisé (1971-1994).

→ *Continuer*

La construction *continuer à* suit la construction des semi-auxiliaires exprimant l'aspect duratif : *persister à Inf, s'entêter à Inf* et *s'obstiner à Inf*.

L'action qui est en train de se réaliser est une action qui présente successivement un nouveau commencement. Ainsi il est d'autres verbes avec lesquels l'emploi de la préposition *à* sert à exprimer le déroulement de l'action :

Je l'ai pris à voler un pot de confitures
Il a pincé Pierre à regarder par le trou de la serrure
J'ai surpris Marie à pleurer sous le saule
Tiens, je t'attrape à voler des gâteaux !
Il s'est fait piquer à fumer dans le couloir
Ils sont tous là à rêver

Dans tous ces exemples²⁰, la préposition *à* peut être remplacée par la construction *en train de*.

2 Verbes exprimant le refus

Au XVIIe siècle, le verbe *refuser* accepte deux schémas d'infinitif complément d'objet direct:

Refuser (à Nom) à Infinitif (ex. 18, 19 et 20)

Refuser (à Nom) de Infinitif (ex. 21, 22 et 23)

- (18) « Mais inhumain qu'il est, aveugle volontaire, il refuse à me voir. » (Schélandre, *Tyr.*, I, 1)-1608
- (19) « Mais apres tant de maux et d'outrages souffers, Le destin nous refuse à sortir de nos fers. » (Pichou, *L'Infidèle Confidente*, III, 4)-1631
- (20) « Ne crains pas qu'il refuse à s'ouvrir avec toy ; Il sçait trop quels secrets je confie à ta foy. » (Corneille, *Stilicon*, II, 3)-1660
- (21) « Qui peut donc refuser à ces célestes lumières de les croire et de les adorer. » (Pascal, *Pensées*, p. 147)-1662
- (22) « Est-il aucun flatteur, Seigneur, qui lui refuse De lui prêter un crime et lui faire une excuse ? » (Corneille, *Suréna*, V, 3)-1674
- (23) « Quoi donc ! Répondit Télémaque, pouvois-je refuser à Calypso de lui raconter mes malheurs ? » (Fénelon, *Télémaque*, t. 1, 4, p. 146)-1699

La variation régresse en français contemporain en se stabilisant dans le schéma introduit par l'indice d'infinitif *de* (ex. 24 et 25).

²⁰ Cf Réquédât (1981, p. 59).

- (24) « Et le marin communiste Henri Martin était en prison à Melun pour avoir refusé de pointer les canons de son bateau dans une direction qui n'était pas celle pour laquelle il s'était engagé volontaire en 1944. » (Signoret, *La Nostalgie n'est plus ce qu'elle était*, 6, p. 116)-1976
- (25) « Henri a été emprisonné pour avoir refusé de se battre en Indochine. » (*op. cit.*, p. 441.)-1976

Cette fixation suit le même schéma des verbes exprimant le refus et se construisant avec un infinitif complément d'objet direct:

- Je lui interdis de Inf
 Je lui prescris de Inf
 Je lui réplique de Inf
 Je lui reproche de Inf

On s'aperçoit que le verbe *permettre* qui constitue un verbe antonyme du verbe *refuser* connaît la même évolution, dans la mesure où il présente en français classique une concurrence entre les deux schémas d'infinitif complément d'objet direct \emptyset Inf (ex. 26 et 27) et *de* Inf (ex. 28 et 29) qui se réduit en français contemporain dans le schéma *de* Inf.

- (26) « Ainsi par artifice l'esprit de l'homme supplée à un besoin au défaut des poules : pouvant par ce moyen faire sans elles en tout temps, ce qu'en un certain seulement Nature nous permet faire avec elles. » (Serres, *Le Théâtre d'agriculture*, t. 1, Ch. 2)-1603
- (27) « Ta vertu.... te permet écouter les chansons. » (Régner, *Les Satires*. VI)-1608
- (28) « Icy le Ciel touché de mes justes douleurs Me permet de me plaindre et de verser des pleurs. » (Mairet, *Chrys.*, II, 1, p. 65)-1630
- (29) « Je viens vous avertir que tantôt sur le soir Ma maîtresse au jardin vous permet de la voir. » (Molière, *Le Dépit amoureux*, I, 6)-1663

Ici la stabilisation ne se conforme pas au sens du verbe, mais plutôt à la tendance des verbes introduisant un infinitif complément d'objet direct à évoluer vers la fixation dans la construction de complément introduite par l'indice d'infinitif *de*, comme par exemple :

- Je lui propose de Inf,
 Je lui répète de Inf,
 Je lui réponds de Inf, etc.

3 Verbes de parole

Les verbes de parole sont les verbes qui signalent que quelqu'un produit des énoncés tout en exprimant une modalité apportant des précisions sur la manière dont le locuteur parle. Cette modalité peut marquer la prise de la parole, exprimée par les verbes *attester*, *déclarer*,

dire, etc. ; ou l'assertion positive, exprimée par les verbes *affirmer, confirmer, soutenir, etc.* ; ou bien l'assertion négative, exprimée par les verbes *contester, démentir, nier, etc.*

Un certain nombre de ces verbes présentent au XVII^e siècle une coexistence de deux constructions d'infinitif complément d'objet direct, nous en avons relevé quatre :

Avouer Ø Inf / de Inf

Confesser Ø Inf / de Inf

Reconnaître Ø Inf / de Inf

Témoigner Ø Inf / de Inf

Cette variation connaît au XVII^e siècle une régression sensible de l'emploi du schéma *de Inf*. Furetière (1690) qui enregistre les constructions saillantes du siècle ne donne que la construction Ø Inf :

« Il a avoué tenir de lui un tel fief ». ²¹

« Je confesse avoir reçu ». ²²

Littré (1877) note que les variantes des verbes *reconnaître* et *témoigner* s'emploient au XVII^e siècle pour exprimer le même sens : « On dit *reconnaître de*, avec un infinitif ou on supprime la préposition *de* ». ²³ / « *Témoigner de*, avec l'infinitif, *Témoigner*, avec l'infinitif sans *de* signifient : marquer, faire connaître ». ²⁴

Dans les textes, l'usage de *de* se rencontre d'une façon peu récurrente :

- (30) « A qui voudrons-nous devoir l'âme et la vie, si nous n'avouons pas de la tenir de ceux à qui nous la demandons tous les jours ? » (Malherbe, *Traité des Bienfaits*, II, 44) -1628
- (31) « Que ceux qui se sont trompez pour le fonds de la doctrine ne se contentent pas de condamner l'erreur, mais qu'ils avouent de l'avoir crue ; qu'ils rendent gloire à Dieu ; qu'ils n'ayent aucune honte d'avoir erré ce qui est le partage naturel de l'homme. » (Fénelon, *Explications des Maximes des saints*, p. 102) - 1697
- (32) « Je sçay qu'il n'est rien de si naturel ; que le vivre n'est pas plus ordinaire que le mourir : et que tant s'en faut que je m'en estonne, que je confesse de l'avoir désirée avec moins d'appréhension que d'impatience. » (Audiguier, *Etude historique et littéraire*, 4, p. 144) -1615
- (33) « Le bon chelme me respondit à cela qu'il avoit promis à confesser de ne celer jamais la verité. » (Tristan, *Pierrot*, II, Ch. 24, p. 310) -1667
- (34) « Ce fut une chose fort touchante, quand elle fit écrire à M. du Gué pour lui recommander M. de Coulanges, et cela par conscience et par justice, reconnaissant de l'avoir ruiné » (Sévigné, *Lettre de Mme Sévigné à Mme de Grignam*, 544) -1676

²¹ Cf Furetière (1690, p. 26).

²² Cf Furetière (1690, p. 313).

²³ Cf Littré (1877, p. 1520).

²⁴ Cf Littré (1877, p. 2165).

- (35) « Quelque promesse alors qu'il eût faite à la mère De remettre ses fils au trône de leur père, Il témoigna si peu de la vouloir tenir, Qu'elle n'osa jamais les faire revenir. » (Corneille, *Rodogune*, I, 1) -1647
- (36) « Quand je fus seul avec mon ami, je lui témoignai d'être étonné du renversement que cette doctrine apportait dans la morale » (Pascal, *Les Provinciales*, IV) -1657

Ces exemples illustrent les derniers emplois du schéma *de Inf*: *avouer de Inf* (ex. 30 et 31), *confesser de Inf* (ex. 32 et 33), *reconnaître de Inf* (ex. 34) et *témoigner de Inf* (ex. 35 et 36).

- (37) « J'avoue avoir aymé un berger, mais je diray bien, avec vérité, de n'avoir jamais eu tant de contentement de parler à luy. » (Urfé., *L'Astrée*, p. 43) -1627
- (38) « Dom Phèdre (...) la pria de vouloir prendre l'administration de tout son bien et de recevoir chez elle une petite fille qu'il luy avoua estre à luy de n'espargner rien pour son éducation. » (Scarron, *Les Nouvelles Tragi-Comiques*, I, p. 41) – 1661
- (39) « Sur ce point, nous despeschames ce maistre Aliborum du Fay, instrument et trompé, comme il a paru par son testament, auquel il a confessé avoir trahi le parti de Dieu, pour faire sa fortune. » (Aubigné, *La Confession Catholique*, L. 2, Ch. 4, p. 331) -1630
- (40) « Le remede à cela, c'est d'estre peu sensible, avec les sots vivans il faut faire le mort ; pour ce j'en dy ma coulpe et confesse avoir tort. » (Du Lorens, *Les Saires*, 26, p. 225) -1646
- (41) « Je reconnais avoir reçu.... Puisque vous reconnaissez ce défaut être une source de discorde (Bossuet, *Les Sermons*, IIe exhortation) -1772
- (42) « La reine ne me témoigna pas désirer rien de moi de plus que ce que j'avais fait » (La Rochefoucauld, *Mémoires*, 13) -1662
- (43) « Il témoigne concevoir pour lui une affection particulière » (Bourdaluou, *La Pensée de la mort*, t.3) -1668

Les verbes *avouer* (ex. 37 et 38), *confesser* (ex. 39 et 40), *reconnaître* (ex. 41) et *témoigner* (ex. 42 et 43) introduisent leur complément infinitif dans ces exemples sans l'indice de l'infinitif *de*: \emptyset *Inf*. Cette variante est celle que le français contemporain conserve comme seule construction de complément infinitif de ces verbes : *avouer* \emptyset *Inf* (ex. 44), *confesser* \emptyset *Inf* (ex. 45), *reconnaître* \emptyset *Inf* (ex. 46) et *témoigner* \emptyset *Inf* (ex. 47).

- (44) « Je lui avais deux fois avoué aimer une autre femme, une fois Andrée, une autre fois une personne mystérieuse, les deux fois où la jalousie m'avait rendu de l'amour pour Albertine. » (Proust, *A la Recherche du temps perdu*, 16, L p. 347) – 1922
- (45) « Imina pourtant m'a confessé avoir souvent mangé en cachette du lièvre et des œufs qui lui étaient interdits. » (Mauriac, *Les derniers rois du thulé*, Ch. VI, p. 402) -1955
- (46) « Il m'a signé un petit contrat par lequel il reconnaît être le propriétaire du "Zadig" et l'avoir introduit dans le collège. » (Chandernagor, *L'Enfant des Lumières*, 25, p. 285) – 1995

- (47) « Si la parente est ennuyeuse, désagréable, cessez de la voir par degrés ; allez souvent à votre campagne ; soyez sorti ; mais quand vous la rencontrerez, témoignez toujours être désespéré. » (Balzac, *Œuvres diverses*, t. 1, p. 99) -1825²⁵

Ce schéma se conforme au schéma du verbe *dire* qui est le verbe de parole le plus usité et qui introduit son complément infinitif directement (Exemple : *Il dit aimer quelqu'un.*)²⁶ Selon Réquédad (1981, p. 73), l'emploi des verbes de parole dans la construction transitive directe pourrait être dû à leur usage récurrent avec une proposition complétive, qui les suit directement :

Il a avoué avoir tué son ami → Il a avoué qu'il avait tué son ami.

Il a confessé avoir commis un crime → Il a confessé qu'il avait commis un crime.

Il a reconnu ne pas avoir raison → Il a reconnu qu'il n'avait pas raison.

Il a témoigné avoir vu le criminel → Il a témoigné qu'il avait vu le criminel.

Conclusion

Nous venons d'analyser la fixation d'un groupe de verbes avec telle préposition et non pas avec une autre en rapport avec les constructions des verbes de sens voisin.

Nous avons étudié les emplois des verbes suivant trois classes sémantiques : verbes marquant le déroulement de l'action, verbes exprimant le refus et verbes de parole.

Nous avons relevé à partir des verbes exprimant le déroulement du procès trois verbes connaissant une régression de la variation des schémas : le verbe *hésiter* et les verbes semi-auxiliaires *commencer* et *continuer*.

La fixation de la variation *hésiter à Inf/ de Inf* dans le schéma *hésiter à Inf* se conforme à la construction des verbes marquant l'imminence de l'action, comme *s'apprêter à*, *s'aventurer à*, *se disposer à*, *se préparer à* et *tarder à*.

La variation des schémas des verbes semi-auxiliaires *commencer* et *continuer* (*à Inf/ de Inf*) tend à se stabiliser dans le schéma *à Inf*. La construction *commencer à Inf* suit la construction des semi-auxiliaires marquant l'aspect inchoatif : *s'arrêter à Inf*, *s'attarder à Inf*, *se (re) mettre à Inf*, *se (re) prendre à Inf* et *venir à Inf*. Et la construction *continuer à Inf* suit la construction des semi-auxiliaires exprimant l'aspect duratif : *persiste à Inf*, *s'entêter à Inf* et *s'obstiner à Inf*.

²⁵ Les bases de données textuelles consultées ne fournissent aucun exemple du XXe siècle comportant le schéma *témoigner à Inf*, c'est pourquoi nous avons relevé un exemple du XIXe siècle.

²⁶ Le verbe *dire* peut se construire dans le schéma de complément *de Inf* lorsqu'il fonctionne comme verbe d'incitation (*dire à quelqu'un de Inf*), et il ne signifie pas dans ce cas « faire part de, déclarer, exprimer, communiquer », mais il marque plutôt le sens de « commander, requérir, ordonner ». Il s'agit d'un verbe d'incitation dans la mesure où l'actant du procès de l'infinitif complément et l'actant du procès du verbe *dire* ne représentent pas le même référent.

Par ailleurs, nous avons étudié l'évolution des constructions du complément infinitif des verbes exprimant le refus. Nous avons vu que la réduction de la variation $V (\grave{a} N) \grave{a} Inf / V (\grave{a} N) de Inf$ dans le schéma introduit par la préposition *de* se conforme au schéma des autres verbes de sens proche, comme *interdire*, *prescrire*, *répliquer* et *reprocher*.

La variation $\emptyset Inf / de Inf$ touchant l'emploi des verbes de parole *avouer*, *confesser*, *reconnaître* et *témoigner* en français classique se fixe en français contemporain dans le schéma $\emptyset Inf$. Celui-ci se conforme au modèle du schéma du verbe *dire* (*dire* $\emptyset Inf$). Nous avons vu que la fixation dans ce schéma pourrait aussi provenir de l'usage fréquent des verbes de parole avec une proposition complétive qui les suit directement.

Nous voyons ainsi que l'emploi du complément d'objet évolue de plus en plus vers une régularité de constructions basée sur le sens des verbes et des prépositions *à* et *de*. La réalisation d'une étude diachronique des schémas de la complémentation verbale suivant une approche de classification sémantique nous a permis de clarifier dans une large mesure la manière dont évolue le système d'un groupe de constructions du français.

Références bibliographiques

Ouvrages du XVIIe siècle

BOUHOURS, D.O. *Remarques nouvelles sur la langue française*. Paris : Marbre Cramoisy, 1675.

BOUHOURS, D.O. *Suite des Remarques nouvelles sur la langue française*. Paris : Josse, 1687.

CORNEILLE, T.H. *Notes sur les Remarques de M. de Vaugelas, dans Commentaires sur les Remarques de Vaugelas*. Paris : Jeanne Streicher, 1687.

VAUGELAS, C.L. *Remarques sur la langue française*. Paris : Vve Jean Camusat et Pierre Le Petit, 1647.

Ouvrages du XXe siècle

ARRIVE, M.I ; GADET, F.R. et GALMICHE, M.I. *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion, 1986.

BRUNOT, F.E. *Histoire de la langue française des origines à 1900*, T. III, La Formation de la langue classique (1600-1660). Paris : Armand Colin, 1911.

FOURNIER, N.A. *Grammaire du français classique*. Paris : Belin, 1998.

GUILLAUME, G.U. *Temps et verbe, Théorie des aspects, des modes et des temps suivi de l'architecture du temps dans les langues classiques - 1929*. Paris : Honoré Champion, 1970.

REQUEDAT, F.R. *Les constructions verbales avec l'infinitif*. Paris : Hachette, 1981.

RIEGEL, M.A. ; PELLAT, C.H. et RIOUL, R.E. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses universitaires de France, 1994.

SPILLEBOUT, G.E. *Grammaire de la langue française du XVIIe siècle*. Paris : Picard, 1985.

LINHA D'ÁGUA

Dictionnaires

ACADEMIE FRANÇAISE. *Dictionnaire*. Paris : Jean Baptiste Coignard, 1694.

FURETIÈRE, A.N. *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*. A la Haye et à Rotterdam : Chez Arnout et Leers, 1690.

LITTRÉ, E.M. *Dictionnaire de la langue française*. Paris : Hachette, 1877.

RICHELET, P.I. *Dictionnaire français contenant les mots et les choses*. Genève : Chez Jean Herman., 1680.

Trésor de la Langue Française Informatisé. Paris : Centre National de la Recherche Scientifique, Gallimard, 1971-1994.